

Maître Sarah SAHNOUN Avocat au Barreau de GRASSE

18 boulevard Carnot, 06400 CANNES

Ligne ventes : 04.93.30.30.70 - contact@avocat-sahnoun.com - www.avocat-sahnoun.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A CAGNES SUR MER (06800), 81 bis avenue de Grasse «LE CLOS DES ORANGERS»

UN APPARTEMENT (Lot 137) de 3 pièces
d'une superficie de 58,04 m² au troisième étage du Bâtiment C

UN EMPLACEMENT DE PARKING

(lot 56) au sous-sol du bâtiment C

Occupation : Les biens sont occupés et meublés par les parties saisies



ADJUDICATION JEUDI 15 MAI 2025 à 9H

Au TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, Palais de Justice de GRASSE, 37 avenue Pierre Sémard 06130 GRASSE.

Créancier poursuivant : COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, en abrégé «CEGC» au capital de 262.391.274 €, entreprise régie par le Code des Assurances, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (75) sous le n° 382.506.079 dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat **Me Sarah SAHNOUN**, Avocat au Barreau de GRASSE.

Désignation : Les biens et droits immobiliers situés à CAGNES SUR MER (06), 81 bis avenue de Grasse, dans une résidence dénommée «LE CLOS DES ORANGERS», cadastrés Section BP 88, lieudit 9002 che du Collet des Grailles, BP 291 lieudit 83 avenue de Grasse et BP 293 lieudit 81 Avenue de Grasse pour une contenance totale de 44a 12ca consistant en **UN APPARTEMENT (LOT 137)** de 3 pièces principales comprenant un hall d'entrée, un séjour avec coin cuisine, deux chambres avec placard, une salle de bains et un WC séparé, un dégagement et une terrasse exposée Sud - **UN EMPLACEMENT DE PARKING (LOT 56)** au sous-sol du bâtiment C vient compléter ce bien.

Diagnostics : dans le Cahier des conditions de la vente.

Mise à prix :

60.000 €

Consignation : 6.000 euros

Surenchère de 10 % : dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

D.A.T. : + de 5 ans

Assurance : L'adjudicataire est tenu d'assurer l'immeuble contre

tous risques à compter du jour de l'adjudication et sous sa seule responsabilité.

Clauses et conditions insérées au cahier des conditions de la vente n°24/00148 déposé le 20 septembre 2024 qui peut être consulté au Greffe du TJ de GRASSE, Service du JEX (immobilier), ou au Cabinet de l'avocat poursuivant, Me Sarah SAHNOUN, sur rendez-vous.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

RAPPEL DES CONDITIONS D'ACHAT

* **Prix d'adjudication :**

Prix payable dans les **2 mois** de l'adjudication définitive à **peine de réitération des enchères.**

* **Intérêts** payables en sus du prix d'adjudication :

- Sans intérêts dans les 2 mois de l'adjudication définitive,
- Intérêts au taux légal si paiement entre 2 et 4 mois passé l'adjudication définitive, sans préjudice de la réitération d'enchère éventuelle, si bon semble au créancier poursuivant,
- Intérêts au taux légal majoré de 5 % si paiement après 4 mois passé l'adjudication définitive, sans préjudice de la réitération d'enchère éventuelle, si bon semble au créancier poursuivant,

* **Frais préalables :** Les frais préalables à la vente et les droits fixe et proportionnel dus aux Avocats concernés seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

* **Consignation préalable aux enchères :** Consignation obligatoire par chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ou caution bancaire de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros.

VISITES : - Mardi 29 avril 2025 de 9h à 10h - Vendredi 2 mai 2025 de 17h à 18h